

## Pour une alternative au capitalisme

Pour comprendre la situation actuelle, il est utile de se rappeler que le concept d'Économie sociale a été inventé (ou ré-inventé) dans les années 1970 par quelques leaders éclairés (Bloch-Lainé, Jacques Moreau...)¹. Dans la foulée est né un Secrétariat d'État, puis la DIES². Mais les salariés et les usagers du secteur ne se sont pas saisis de ce terme, ils ont continué à s'identifier aux mutuelles, aux associations ou aux coopératives.

L'économie sociale et solidaire ne sait pas bien communiquer, toucher l'opinion. Mais la raison de sa marginalité est profonde : il n'existe pas de représentation commune sur le fond, entre les familles de l'ESS, qui gardent chacune une culture, une identité, plus forte que celle de l'ESS. Par exemple, les coopératives se réfèrent volontiers à la « *double qualité* » des personnes : celles-ci sont à la fois salariées (Scop) ou consommateurs (magasins Coop, Amap) *et* sociétaires ; même si ce n'est pas toujours évident au premier abord, les coopératives portent un projet d'émancipation des personnes, à travers le fait que les bénéficiaires de l'activité détiennent le pouvoir. Les associations, quant à elles, construisent un projet pour des usagers, pas nécessairement appelés à devenir membres ; on est plus fréquemment dans l'aide à des tiers. Si les valeurs sont les mêmes dans les coopératives, les associations et les mutuelles, les cultures de ces mouvements sont différentes.

Il ne suffit donc pas de proclamer l'économie sociale pour qu'elle existe en tant que mouvement. Il a fallu travailler sur un projet commun. Il s'exprime aujourd'hui en terme d'alternative au capitalisme³ : les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) se comptent en plusieurs centaines (7 à 800), les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic), les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) embrassent de nouvelles activités. Les groupements de producteurs et les associations de consommateurs développent des échanges marchands et équitables à l'échelle mondiale.

Pour autant, l'ESS ne peut prétendre représenter une alternative si elle se contente d'occuper des niches. Elle doit établir des alliances avec les autres économies du travail, en particulier les artisans, les commerçants, les agriculteurs, qui représentent environ 2 millions de petites entreprises.

Autre partenaire privilégié, les collectivités publiques (communes, régions, départements, État), qui, logiquement, devraient préférer les groupements de personnes aux sociétés capitalistes pour gérer l'alimentation en eau, en énergie ou les transports. Il existe une conjonction d'intérêts entre la sphère publique, ce qu'on peut appeler « l'économie privée » (artisans, commerçants...) et l'ESS.

Si celle-ci veut peser face à la puissance financière des multinationales et à leur capacité logistique, elle doit aussi viser à constituer de grandes unités. Les PME sont confrontées, en amont et en aval de leur activité, aux multinationales, capables, en quelques mois, de les faire disparaître. Elles ont besoin de se regrouper, mettre en commun des moyens, des achats ou des circuits de commercialisation. Cette concentration inévitable nous place face à deux défis essentiels. Comment assurer la participation des membres dans les grands groupes et leurs filiales, comment « *coopérativiser* » les sociétés anonymes ? Comment associer les salariés dans ces grandes unités ? Il importe ici de travailler avec les organisations syndicales. L'ESS pourrait passer des accords cadres avec elles sur les conditions de travail, l'intéressement, la formation...

L'ESS doit constamment travailler pour innover, donner corps à ses valeurs. Mais à quoi bon lutter pour elle si c'est pour la maintenir dans une position de régulation d'un système en tout point opposable ? Pour cette raison au moins, elle est aujourd'hui plus que jamais placée face au défi de concevoir et de produire une alternative à l'économie capitaliste⁴.

Jean-François Draperi

---

¹ Cf. J.-F. Draperi, L'économie sociale Utopies, pratiques, principes, Presses de l'économie sociale, 2009

² Délégation interministérielle à l'Économie sociale

³ Pour aller plus loin, cf. J.-F. Draperi, Au bénéfice de la crise ? Pour un projet d'économie sociale et solidaire, Recma, n°313, juillet 2009. Voir aussi : L'année de l'économie sociale et solidaire, Dunod, 2009

⁴ Pour aller plus loin sur l'ESS : cf [www.recma.org](http://www.recma.org)